

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 OCTOBRE 2017

<u>Nombre de conseillers</u> En exercice 15 Présents : 8 Votants : 10 Absents : 7 Pouvoirs : 2	L'AN DEUX MIL DIX-SEPT le 11 octobre à 20 h le Conseil Municipal de la Commune d'Héry sur Alby dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques ARCHINARD Date de convocation : 5 octobre 2017
<i>Présents</i>	COCHET Paul, CLAVEL Patrick, LOYON Viviane, PERCEVEAUX Michelle, PERNOUD Nicole, TIPREZ Christophe, SAINT-MARCEL David
<i>Absents :</i>	BARBIER Nicolas, BECHET Franck, DUPENT Véronique, FRANCILLARD Pierre, LAZZARONI Marielle, MICHEA Sylvie, PACLET Corinne
<i>Pouvoirs :</i>	FRANCILLARD Pierre, PACLET Corinne

Monsieur Patrick CLAVEL ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

I - BUDGET PRINCIPAL : DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire explique que, le SIGAL (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et le développement de l'Albanais) ayant été dissous, ce dernier doit rétrocéder à titre gratuit les RIS, mâts, poteaux et portes d'entrée qu'il a financés à chacune des communes.

Afin de procéder à l'enregistrement comptable du mobilier, il est nécessaire de prévoir les crédits dans le budget de la commune.

Vu le code général des collectivités territoriales et le budget de l'exercice 2017, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer les virements suivants :

Investissement

Dépenses

2158 (chapitre 041)	Autres Install mat outil tech	+ 1 531,00
TOTAL		+ 1 531,00

Recettes

13241 (chapitre 041)	Communes membres du GP	+ 1 531,00
TOTAL		+ 1 531,00

Fait à Héry sur Alby,
Le 13 octobre 2017
Le Maire,
J. ARCHINARD